

Publiez vos annonces légales et judiciaires dans toute la France
annonces.legales@alcregie.com

Courrier

français

Salon du livre de Montmorillon

Un haut lieu pour la littérature

■ Les 11 et 12 juin prochains, le 17^e salon du livre accueillera de nombreux auteurs connus. De quoi renforcer l'attrait d'un salon qui ne se dément pas.

Lire en page 9

■ **L'hebdomadaire chrétien de la Vienne et des Deux-Sèvres** ■



Téléport 1 - BAT. Arobase 2 - AV. du Futuroscope - 86360 FUTUROSCOPE CHASSENEUIL - RÉDACTION : Tél. 05 49 55 07 42 - Courriel : redaction86@courrier-francais.fr
DIFFUSION - PUBLICITÉ : Tél. 05 24 07 39 63 - ANNONCES LÉGALES : Tél. 05 56 44 72 24, FAX 05 56 44 23 70

73^e ANNÉE
3 JUIN 2016

1,40 €
N° 3742

Défense



Le RICM renforce ses effectifs

Avec la récréation du 5^e escadron, le RICM gagne 120 militaires dans ses rangs. L'escadron de reconnaissance et d'intervention, participera dès cet été à l'opération Sentinelle dans le Nord.

Lire en page 6

Accueil des migrants

Lancement de Welcome Poitiers

À l'image de ce qui existe déjà ailleurs en France, une équipe de Poitevins vient de lancer l'idée de proposer un logement temporaire aux migrants, dans l'attente des résultats sur la recevabilité de leur demande d'asile. On cherche des volontaires pour proposer des logements.

Lire en page 5

Dialogue islamo-chrétien

L'hospitalité, c'est l'art de la rencontre, un signe de vie

La dernière rencontre islamo-chrétienne de Poitiers portait sur ce thème de l'hospitalité vue dans les deux traditions religieuses. Un sujet actuel, avec la crise des migrants.

Lire en page 5

Union européenne féminine

Débat sur les violences faites aux femmes

Parmi les sujets de préoccupation de l'association internationale, les violences conjugales étaient en point de mire lors de la dernière rencontre à Poitiers.



Lire en page 3

Justice



Début de travaux à la cité judiciaire

Après bien des attermoissements, les travaux de la cité judiciaire de Poitiers ont débuté. Ils vont transformer le lycée des Feuillants en Palais de justice adapté aux besoins modernes.

Lire en page 2

Coup de projecteur

Le peuple des océans



Samedi 4, sur Arte, à 20h50

Lire en page Télé

Débat sur les violences faites aux femmes

Parmi les questions de société que l'on ne peut évacuer, se trouvent les violences conjugales. Fléau national caché, ces violences touchent tous les milieux et toutes les générations. Il n'était pas inutile que l'on s'y arrête ce vendredi 27 mai.

Association européenne regroupant seize pays, l'Union européenne féminine (UEF) possède des représentations dans plusieurs régions. En Poitou-Charentes, elles sont une bonne soixantaine à se réunir régulièrement pour réfléchir à la place des femmes dans la société. « Le but de cette association c'est de mobiliser la société en parallèle au monde politique sur les grandes questions de société que l'on traite au niveau de l'Europe, dont l'égalité salariale entre hommes et femmes, la liberté », explique Élisabeth Morin-Chartier, première présidente internationale venant de France, de cette association créée en 1953. L'action ne se limite pas à l'espace européen et les femmes de l'UEF portent le message bien au-delà des frontières de l'Europe. Conférences, débats, colloques sont les principaux modes d'action. Disposant d'un siège à l'Unesco, à l'ONU et au Conseil de l'Europe, l'association pèse dans le monde. On compte sur le réseau des associations pour relayer l'information et la cause des femmes.

Un mal insidieux et subtil

La soirée-débat, vendredi 27 mai dernier était dans la droite ligne de ces intentions. Ainsi que le proposait Nicole Prulho-Cartau, présidente fondatrice de l'UEF en région

Poitou-Charentes, après les thèmes de la prévention des mariages forcés, le colloque sur la culture et la religion, l'engagement politique pour la défense des valeurs portées par les femmes. On aborde ce soir-là le thème lourd des violences conjugales, pour lesquels « les plus vulnérables sont les femmes dans 95 % des cas et les enfants » plante Michèle Ruetsch, psychologue clinicienne et conseillère conjugale. « De plus en plus subtile, de moins en moins visible, la violence a du mal à se dire ». C'est bien là d'ailleurs le nœud de ce phénomène dont on peine à mesurer l'ampleur à l'extérieur du cercle conjugal, tant les auteurs semblent des êtres normaux en dehors du couple.

Béatrice Martin (pseudonyme) a vécu un enfer psychologique et physique pendant une vingtaine d'années. « J'ai épousé un prince charmant qui est devenu un père fouettard » se souvient-elle. En revanche, « je ne me souviens pas de la première gifle, sinon que la terreur s'est emparée de moi ». Elle avait peur du moindre mot de trop qui pouvait déclencher les coups. « Il me rouait de coups régulièrement, mais il pouvait se passer plusieurs mois entre deux crises. Alors j'oubliais ». Mais cela reprenait régulièrement. « Il ne me frappait jamais au visage, pour que je puisse continuer de travail-



Michèle Ruetsch conseille « l'écoute bienveillante pour permettre aux femmes de repérer la violence chez leur compagnon ».

ler, chose qu'il n'était pas parvenu à m'empêcher de faire ». Le déclic s'est produit un jour où Béatrice Martin a subitement peur qu'il aille trop loin et attende à sa vie. « J'ai eu peur de ne jamais revoir mes enfants ». Elle a alors organisé sa fuite, avec l'appui d'amis compréhensifs et discrets. Si elle a pris la décision de partir pour se protéger, c'est aussi pour pouvoir lancer une procédure judiciaire « de façon à ce que la société lui fasse comprendre que son attitude n'était pas normale ». En fait, contrairement au sentiment de honte et de culpa-

bilité qui anime souvent les femmes violentées, « il faut parler, aux policiers, aux avocats, si on veut que cela s'arrête ». Quelques années après être sortie de cette situation, Béatrice vit avec un homme. « J'ai mis du temps à lui faire confiance car je trouvais que sa gentillesse cachait quelque chose ». La guérison prend du temps.

Il faut parler

Ce cas bien réel résume la situation de beaucoup de femmes, à cette différence près que Béatrice a pu s'en

sortir grâce à une certaine autonomie financière et le soutien de ses amis. Il confirme ce que pensent les intervenants, dont Michel Garrandaux, procureur de la République près le tribunal de grande instance de Poitiers. Devant la recrudescence des cas, « il faut libérer la parole et pas seulement par une main courante auprès des policiers, car cela ne sert à rien. Il faut déposer une plainte ». L'enjeu est de taille, avec 450 procédures de violences conjugales dans la Vienne en 2015, qui fort heureusement n'ont entraîné aucun décès. « Mais elles sont intolérables » martèle le procureur.

La prévention passe par l'observation des signes caractéristiques de l'emprise psychologique qu'installe l'auteur des violences. Isolement familial et social, dénigrement, suspicion d'avoir un amant, humiliation sexuelle, surveillance des fréquentations. Discrètement, les amis peuvent essayer d'analyser avec la femme concernée l'ampleur de la situation dans laquelle elle se trouve. Toutefois, la décision est essentiellement personnelle et bien réfléchie. Faute de quoi elle échouera, ce qui sera plus mauvais que le remède. Il faut aussi s'accommoder des sentiments mêlés des femmes battues. « Elles pensent parfois que leur conjoint va changer » indique Michèle Ruetsch. « D'où des

allers-retours en thérapie » avant qu'une décision ne soit prise.

Il reste que si la société propose aux femmes qui le désirent une aide à la fois morale et psychologique à travers les associations et autres psychologues, elle fait peu pour empêcher la récurrence. Si des condamnations existent, aucun accompagnement psychologique n'est imposé par la loi à l'auteur des faits. Le procureur de la République voudrait expérimenter dans la Vienne un dispositif qu'il a mis en place en Haute-Vienne. En tant que peine alternative, avec l'accord de la victime, l'auteur est astreint à un stage payant de deux jours au cours duquel, au sein d'un groupe de parole, on l'amène à prendre conscience de la gravité des faits. C'est une très bonne chose. Mais pour tous ceux que le juge ne peut diriger vers ce stage que se passe-t-il ? Le législateur pourrait y réfléchir.

C'est d'autant plus important que comme le rappelait Élisabeth Morin-Chartier en début de soirée, « un problème comme celui-ci ne peut être traité s'il n'est pris en compte que par les femmes. C'est tous ensemble que l'on peut avancer ».

Daniel BIRON

Contact : 06.80.68.81.83.



RENAULT
La vie, avec passion

La French Touch présente ses plus grands hits.

Renault CLIO

À PARTIR DE

10 990 €⁽¹⁾

SOUS CONDITION DE REPRISE

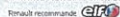


PORTES OUVERTES DU 9 AU 13 JUIN⁽²⁾

MODÈLE PRÉSENTÉ : RENAULT CLIO INTENS ENERGY Tce 90 AVEC OPTIONS À 16540 €⁽³⁾.

(1) Prix conseillé pour Renault Clio Life 1.2 16V 75, déduction faite de 710 € de remise et de 2000 € de prime Renault pour la reprise de votre véhicule roulant de plus de 8 ans, par rapport au prix conseillé de 13700 € (selon tarif n°2204 au 01/05/16). (3) Prix conseillé pour Renault Clio Intens Energy Tce 90 avec options peinture métallisée Rouge Flamme et Jantes Drenalic 17", déduction faite de 710 € de remise et de 2000 € de prime Renault pour la reprise de votre véhicule roulant de plus de 8 ans, par rapport au prix conseillé de 19250 € (selon tarif n°2204 au 01/05/16). (1)(3) Offres réservées aux particuliers; pour toute commande d'une Renault Clio neuve du 01 au 30 juin 2016, dans la limite des stocks disponibles dans le réseau Renault participant. (2) Ouverture exceptionnelle dimanche 12 selon autorisation. French Touch : Touche Française.

Gamme Renault Clio : consommations mixtes min/max (l/100 km) : 3,2/5,6. Émissions CO₂ min/max (g/km) : 82/127. Consommations et émissions homologuées selon réglementation applicable.



renault.fr